



Commune de
Val-de-Bonnierre

AVIS DE REUNION
de la COMMISSION DE CONTROLE
des LISTES ELECTORALES
de VAL-DE-BONNIEURE

En l'application de l'article L.19 nouveau du code électoral pour les membres de la commission de contrôle, j'ai l'honneur de vous informer qu'elle se réunira :

Le : Jeudi 16 mai 2024 à 17h00

Lieu : Mairie - Salle des mariages
2 place Arsène Roudy
Saint-Angeau
16230 VAL-DE-BONNIEURE

Les réunions de la commission de contrôle sont publiques.

Néanmoins, le public n'a pas accès aux pièces des dossiers examinés en séance.
Seuls les membres de la commission de contrôle ont accès à ces éléments.

**Le conseiller municipal suppléant,
Michel CASTERA**

